

LA PRESENCE RUSSE EN ARCTIQUE A L'HEURE DES SANCTIONS OCCIDENTALES

Les sanctions décidées récemment contre la Russie affectent de très nombreux secteurs de son économie et auront des conséquences dans des régions très éloignées du conflit ukrainien. En Arctique où la Russie est un acteur majeur, elles pourraient bouleverser le contexte stratégique.

LA RUSSIE DANS L'ARCTIQUE AVANT LE CONFLIT EN UKRAINE

La Russie est un acteur historique de l'océan Arctique. Elle a fait de cette région un objectif majeur de sa politique intérieure comme extérieure. Avec un littoral de près de 24 000 kilomètres en zone arctique et un tiers de son territoire au-delà du cercle polaire, sa présence et ses activités dans le Grand Nord sont particulièrement importantes.

L'Etat russe a ainsi, depuis des années, investi massivement dans les infrastructures arctiques afin de permettre l'exploitation des ressources naturelles, principalement le gaz.

La flotte de brise-glaces, équipement indispensable pour toute activité économique sous ces latitudes, a été considérablement développée, atteignant 57 unités en 2020. *Rosatom*, le géant russe de l'énergie atomique, développe d'ailleurs actuellement une flotte de brise-glaces à propulsion nucléaire.

La zone arctique est par ailleurs aussi importante historiquement pour la dissuasion nucléaire russe : la péninsule de Kola est le siège de la flotte du Nord et abrite les deux tiers des sous-marins lanceurs d'engins russes.

Pour ces raisons, tant militaires qu'économiques et industrielles, la Russie a mené une active politique de réhabilitation et de modernisation de ses bases militaires le long de la route du Nord-est (c'est-à-dire son littoral arctique), et installé des systèmes de défense aérienne S-400.

Mais les sanctions récentes risquent de remettre en cause certains projets et de limiter les ambitions russes dans la région.

**LA REGION ARCTIQUE [...] EST
PARTICULIEREMENT IMPORTANTE POUR
L'ECONOMIE RUSSE PUISQU'ELLE
REPRESENTE 15% DE SON PRODUIT
INTERIEUR BRUT**

QUEL IMPACT SUR L'EXPLOITATION ECONOMIQUE RUSSE DE LA REGION ?

La région arctique, partie continentale et maritime, est particulièrement importante pour l'économie russe puisqu'elle représente 15% de son produit intérieur brut.

C'est principalement l'exploitation du gaz naturel - et dans une moindre mesure celle d'autres hydrocarbures et minerais - qui concentre les investissements russes et apporte une grande part des revenus issus de l'Arctique.

Or, à l'heure actuelle, les projets sur les hydrocarbures en Arctique sont directement concernés par les sanctions économiques, avec le retrait de plusieurs investisseurs étrangers de compagnies pétrolières et gazières.

BP a ainsi revendu ses parts de *Gazprom*, et son directeur général a quitté le conseil d'administration de *Rosneft*. *Shell* a mis fin à sa coopération avec *Gazprom* et s'est retiré du projet de gazoduc *North Stream 2*. Les exemples sont nombreux.

Ce sont ainsi à la fois les investissements financiers et les apports technologiques des industries occidentales qui vont quitter les divers projets russes, rendant leur finalisation plus compliquée.

Les sanctions visant le secteur des hydrocarbures seront cependant sans doute tempérées par la nécessité de nombreux pays occidentaux qui dépendent des exportations de gaz russe de poursuivre leurs importations et donc, in fine, une coopération minimale. C'est le cas du Japon, mais aussi de plusieurs pays européens tels que l'Allemagne ou la France.

Enfin, l'expansion de la flotte de brise-glaces russes sera sans doute concernée car certains d'entre eux devaient être construits dans des chantiers étrangers, entre autres en Corée du Sud, et les contrats pourraient être remis en cause.

UNE GOUVERNANCE DE L'ARCTIQUE SANS LA RUSSIE ?

La Russie participe comme membre permanent au Conseil de l'Arctique avec les quatre autres Etats riverains : Canada, États-Unis (Alaska), Danemark (Groenland) et Norvège, et trois Etats non riverains : Islande, Finlande et Suède. La Russie assure par ailleurs la présidence tournante du Conseil depuis mai 2021 pour une durée de 2 ans.

En réaction à l'intervention militaire russe en Ukraine, les représentants des sept autres membres permanents ont conjointement déclaré, le 3 mars 2022, qu'ils refusaient désormais de se rendre sur le territoire russe pour les réunions du Conseil. Cette décision a de facto interrompu les travaux en cours pour une durée indéterminée.

Elle s'inscrit toutefois en rupture avec la tradition de neutralité du Conseil dont le rôle est d'assurer la coopération dans la zone, et remet en cause la capacité à continuer de travailler en coopération avec la Russie.

**ALORS QUE LA RUSSIE CHERCHAIT A
TRAVAILLER DE CONCERT AVEC SES
VOISINS DE L'ARCTIQUE, ELLE POURRAIT
ALORS CHOISIR DE POURSUIVRE SES
INTERETS PARTICULIERS**

Cette rupture diplomatique pourrait en outre mener à une multiplication des actions unilatérales du côté russe. Alors que la Russie cherchait à travailler de concert avec ses voisins de l'Arctique, elle pourrait désormais choisir de privilégier ses intérêts particuliers.

En matière de protection de l'environnement, la coopération régionale a permis de ralentir le développement des infrastructures industrielles. Il est à craindre qu'une remise en question de la gouvernance de l'Arctique relègue au second plan ces préoccupations.

La préoccupation est forte sur l'avenir car les enjeux actuels et futurs ne peuvent être envisagés que par une concertation étroite entre les parties concernées : protection de l'environnement, sécurité des nouvelles routes maritimes, conservation des espèces et exploitation raisonnée des ressources, etc. Il apparaît difficile d'écarter durablement un acteur historique et géographiquement majeur.

DEMAIN, UNE CONFLICTUALITE ACCRUE EN ARCTIQUE ?

La région arctique a longtemps été considérée comme un modèle de coopération, à l'instar de l'Antarctique. Les deux régions polaires ont d'ailleurs servi de modèle à la coopération scientifique internationale sur le changement climatique.

Depuis quelques années toutefois, l'Arctique est devenu un espace de compétition notamment économique.

Plusieurs raisons peuvent l'expliquer, comme l'accélération de la fonte des glaces qui a progressivement permis le développement de l'exploitation des ressources naturelles et leur transport. De plus en plus d'acteurs étatiques et d'entreprises privées se sont alors intéressés à cette région pour son nouveau potentiel économique.

Si le risque de conflit armé a longtemps été considéré comme limité, il ne peut plus aujourd'hui être complètement exclu.

Le nouveau contexte international et les tensions accrues entre l'Occident et la Russie pourraient faire de l'Arctique l'une des régions où s'exprime cette nouvelle rivalité voire conflictualité. Ainsi, en mars 2022, durant ICEX, l'exercice annuel de l'OTAN en Arctique, la Russie a décidé de mener plusieurs entraînements à proximité, mobilisant plusieurs importants bâtiments de guerre.

Les Etats de la région, au-delà des seuls enjeux de l'Arctique, pourraient être tentés de se réarmer et donc de renforcer la dangerosité de la zone.

Le 18 mars 2022, le gouvernement norvégien a par exemple annoncé l'augmentation de son budget de défense de près de 300 millions d'euros, pour faire face à un voisin « plus dangereux » et « imprévisible ».

LE NOUVEAU CONTEXTE INTERNATIONAL ET LES TENSIONS ACCRUES ENTRE L'OCCIDENT ET LA RUSSIE POURRAIENT FAIRE DE L'ARCTIQUE UNE REGION OU S'EXPRIME UNE NOUVELLE RIVALITE VOIRE CONFLICTUALITE

